

Deux sessions d'admission sont prévues :

- du mardi 2 au jeudi 4 septembre
- du mardi 9 au jeudi 11 septembre

Au plus tard le lundi 1^{er} ou le lundi 8 – suivant la session à laquelle vous avez choisi de participer, vous transmettez par e-mail à l'adresse jb.libert@artsaucarre.be un dossier au format PDF contenant les éléments suivants :

1. MOTIVATION

Rédigez un texte argumenté qui décrit votre parcours scolaire, votre pratique artistique (scolaire et/ou personnelle) ou votre envie d'expression créative, ainsi que vos motivations à étudier à ARTS², dans le domaine des Arts visuels, et plus précisément dans l'option Communication visuelle et graphique.

2. TRAVAIL DE CONCEPTUALISATION

Concevez une affiche de sensibilisation sur le thème de votre choix (quelques exemples : environnement, droits humains, féminisme, liberté d'expression, santé mentale, lutte contre les discriminations, bien-être animal...).

Associez-y un visuel et un slogan – tous deux originaux – et travaillez leur composition sur la page (au format A3). Les techniques sont libres (collage, dessin, pochoir, photographie...). Aucune connaissance technique préalable n'est requise. Le projet peut être entièrement réalisé à la main mais il est attendu qu'il soit abouti et soigné. Un croquis griffonné sur une feuille arrachée d'un carnet ne rencontrera donc probablement pas les attentes.

En parallèle, rédigez un court texte (200 à 300 mots) expliquant votre démarche créative. Justifiez-y le choix du thème, du message, des couleurs, des typographies et de la mise en page. Vous pouvez évoquer vos influences et la manière dont votre création vise à capter l'attention et à transmettre son message.

Lors de la journée de travail en atelier (mardi 2 ou mardi 9 septembre – sur le site du Carré des Arts, rue des Sœurs noires 4a, 7000 Mons), vous serez amenés à améliorer vos réalisations en tenant compte des remarques de l'équipe pédagogique.

Une autre partie de la journée sera dédiée à des exercices graphiques ne nécessitant aucune préparation préalable. Il vous est donc demandé d'apporter vos compositions originales ainsi que le matériel suivant : papiers, crayons, feutres, pinceaux, ciseaux, cutter, colle, et tout autre outil que vous aimez utiliser dans votre pratique personnelle.

À la suite de cette journée en atelier, vous présenterez vos projets durant l'entretien individuel avec le jury d'admission (jeudi 4 ou jeudi 11 septembre). En plus des éléments demandés aux points 1 et 2, vous pourrez y présenter vos travaux graphiques ou artistiques réalisés antérieurement dans votre parcours scolaire ou à des fins personnelles. Il peut s'agir d'illustration, d'animation, de photographie, de vidéo, de 3D, de dessin, de peinture, de collage... mais aussi de carnets dans lesquels vous rassemblez vos idées sous forme de croquis et/ou de textes. Ces travaux peuvent également être numériques : illustration vectorielle, montage bitmap, motion design, etc.

Pour toute information complémentaire :

Jean-Bernard Libert, professeur responsable de l'option – jb.libert@artsaucarre.be